



Association Mazaugaise de Tir

Siège social : 592, Chemin Clément Ader - 83136 Garéoult

Tél : 06.67.30.85.09 - Email : lapettoire83@gmail.com

Site Web : www.associationmazauguaisedetir.org

Siret : 42977861600020

Compte-rendu de réunion - 14/12/2024

Lieu : Stand de tir de Mazaugues

Membres du Comité Directeur présents

- ARVIEU Jean-Gabriel
- BAESEL Jean-Michel
- DELORME Christelle
- DUCHI Christophe
- ETIENNE Francis
- JUNG Carl
- LLORCA Olivier
- MENAGER Stéphane
- MILLE Philippe
- RUSSEAU Christophe
- SAUVANT Didier

Ordre du jour

- **Travaux :**
En cours, devis, factures, achats.
- **Administratif :**
Budget, armes, munitions, internet, vidéos du stand, codes d'accès.
- **Consignes :**
Tenue, communication.
- **Loisirs :**
Vide grenier, tombola.
- **Comité Directeur :**
Présentation du trombinoscope.
- **Dates à retenir :**
Tirage de la tombola, journée d'entretien du stand, challenge de tir.

Début de séance 09h30

Travaux, achats

- **Défibrillateur** : Le coût à la location étant prohibitif, l'achat et la mise en concurrence de trois revendeurs sont votés (voir tableau comparatif ci-dessous)

	Le défibrillateur.com	France DEA	MATECIR
Garantie, échange standard	5 ans	8 ans	8 ans
Auto/semi auto	Semi-auto	Auto	Auto
SAV	Suivi mensuel par mail	Auto contrôle, téléphone	Annuel à distance et payant
Durée des consommables			
Batterie	5 ans	5 ans	5 ans
Electrodes	32 mois	5 ans	2 ans
Kit premier secours (ciseaux, gants, rasoirs)	Oui	Oui	Oui
Kit signalétique (étiquettes, panneau)	Oui	Oui	Oui
Armoire extérieure (chauffée, ventilée, éclairée)	Oui	Oui	Non
Coffret intérieur	Non	Non	Oui

Vote à l'unanimité pour l'achat d'un défibrillateur « France DEA ». Il sera positionné en zone médiane du stand de tir au niveau du lavabo. Une ligne électrique dédiée doit être installée.

- **Piège à balles** : Quatre demandes de devis ont été réalisées et seulement deux réponses validées. L'étude détaillée des propositions est en cours et le choix reste à faire. Une dalle support en béton doit être construite et les supports de cible doivent être définis avec des matériaux peu coûteux et non polluants.
- **Electrification des pas de tir** : Une ligne électrique va être installée avec des tableaux électriques positionnés à 50, 100 & 200 mètres en vue d'aménagements futurs.
- **Pas de tir P2** : la bute de tir est à renforcer. Quarante tonnes de sable sont à approvisionner et la location d'une pelle mécanique est à prévoir pour la mise en place. Un chiffrage est en cours.

Administratif

- **Présentation des factures** : service vidéo, assurance, StarLink, location des locaux, ...
- Munitions : Mise à jour du stock.
- Armes de poing : Achat d'une ou deux armes de poing voté pour 2025.

Consignes

- Les consignes sont données pour qu'aucun journaliste ne pénètre dans l'enceinte du stand de tir sans autorisation préalable du président Francis Etienne.
- La mise en place d'un suivi des nouveaux responsables de tir est votée. Un calendrier des permanences est à établir.
- **FINIADA** : Deux séances par an au maximum sont autorisées par personne extérieure.
- Seuls les adhérents du club ont droit aux invités (le tarif est fixé à 15€).
- **Rappel pour le carnet de tir** : Il reste obligatoire de le présenter à la Préfecture sur le SIA pour une première demande d'acquisition de détention, il y sera mentionné les trois tirs obligatoires espacés de deux mois.
- A compter du 01/01/2025, les tenues camouflées sont interdites au stand (note FFTir).
- Une zone à droite du stand sera réservée pour les tirs avec des cartouches issues des surplus militaires.

Dates à retenir

- **Dimanche 22/12/2024 à 10h30** : tirage de la tombola et apéritif de Noël
- **Samedi 01/02/2025** : Challenge de tir à l'arme de poing
- **Samedi 01/03/2025** : Vide grenier

Clôture de séance à 12h00

Le Président
Francis Etienne



Le Secrétaire
Christophe DUCHI

